

Septembre 2014

Le courrier MANARAIN

Le mot du Maire



Le conseil municipal, issu des élections du mois de mars dernier, est désormais installé et prend en charge la destinée de notre village.

Il lui appartient, tout en poursuivant les actions engagées, d'appréhender l'avenir pour anticiper les besoins futurs.

D'ores et déjà, un grand nombre d'opérations sont engagées et devraient prochainement recevoir un commencement d'exécution :

- Aménagement de la placette FORBIN-JANSON,
- Espace de stationnement de la Montée des Aires,
- Amélioration du carrefour de ce même quartier,
- Restauration de la maison Bizot,
- Aménagement de la maison Vaquer,
- Restauration de l'église.

Des études aussi, avec :

- La construction de la nouvelle station d'épuration,
- Réhabilitation de l'îlot de la Bourgade

De nombreux projets qui accompagnent et participent au développement harmonieux de la commune.

Mais plus que jamais, dans un contexte national difficile, les communes en général et la nôtre en particulier, subissent une réduction des dotations de l'Etat et des aides publiques.

Corrélativement interviennent désormais des prélèvements sur ressources, alors qu'interviennent des transferts de charges non compensées.

Bref, la rigueur nous est imposée.

Jacques Depieds
Maire de Mane



Bulletin d'information de la Commune de Mane

Vos actualités...

LA FÊTE DES VOISINS 2ème Edition

L'association Mane en Fêtes a organisé la fête des voisins, le vendredi 23 mai sur la Place de l'Eglise.

Créé en 1991 pour lutter contre l'individualisme et l'indifférence, elle est célébrée par des millions de personnes en Europe puisque 36 pays y participent.

Mane en Fêtes a proposé plusieurs animations tout au long de l'après-midi et la soirée : découverte et ateliers des associations du village, jeux avec l'association Ludobrousse, apéritif en musique avec Macadam Bazar et repas partagé.

L'occasion pour les habitants de rencontrer ceux qui vivent à côté de chez eux et de partager un moment de convivialité.

OUVERTURE DE LA BOUTIQUE DES BAINS DE MANON

Les Bains de Manon est une marque de cosmétiques naturels qui a vu le jour en Avril 2013 et dont les produits sont élaborés dans les Alpes de Haute-Provence.

Béatrice de St Paul a choisi de créer son entreprise et d'ouvrir une boutique à Mane, étant très attachée à son village. Ce choix s'est fait tout naturellement car le territoire accueille déjà de nombreuses entreprises dans les métiers de la cosmétique, des senteurs et du goût.

La boutique est dédiée à l'univers du bain. En complément de la gamme de cosmétiques elle propose du linge de toilette, ainsi que des accessoires bien-être, des articles de décoration et un vaste choix d'idées cadeaux.

« Nous avons souhaité créer un lieu qui conjugue plaisir des sens et esthétique et avons privilégié au maximum le respect de la nature dans le choix des articles proposés, afin de rester en parfait accord avec ce qui fait l'esprit même des Bains de Manon ».

www.lesbainsdemanon.com

UN FLEURISTE À MANE - "LA MARGUERITE"

Une boutique de fleurs s'est ouverte à Mane. Alain Bouchet fleuriste et décorateur a travaillé pour les plus grands clubs parisiens et de nombreux plateaux télé avant de choisir notre village pour exercer son talent.

Il saura vous surprendre par la qualité de son travail, ainsi que par la créativité de ces décors. Il a choisi de s'installer dans l'ancienne boucherie, qui par son espace lui permet d'exposer une multitude de fleurs et de plantes. Alain Bouchet propose toutes sortes de services, mariage, événement, deuil et cadeaux ainsi que des conseils pour entretenir vos fleurs et vos plantes.



L'ECOLE de MANE à la nuit des musées de Salagon

À l'occasion de la Nuit des musées, Salagon a ouvert exceptionnellement ses portes de 19h à minuit autour de l'exposition "Les 3 fers, à la rencontre des forgerons".

Dans le cadre du projet "La classe, l'œuvre", proposé par le Festival des correspondances à Manosque, les élèves de CM1/ CM2 de l'école de Mane et leur institutrice se sont rendus à plusieurs reprises à Salagon pour rencontrer un forgeron, ainsi que les médiatrices du service éducatif du musée.

Médiateurs d'un soir, Samedi 17 mai, les enfants ont raconté leur expérience et présenter l'exposition et le travail qu'ils ont réalisé : une écritoire en fer forgé. Ecritoire qui servira pour le prochain festival des correspondances à Manosque en septembre.

La soirée s'est terminée par une démonstration de forge nocturne par Stéphane Chevalier, forgeron et Cécile Garcin, aspirant forgeron.

BAR-TABAC- PRESSE : CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Au cœur de notre village, le Bar-Tabac-Presse vient de changer récemment de propriétaire.

M. et Mme Farrugia Bernard et Cathy, épaulés par leur fils

Dany sont originaires de Marseille, ils ont habités de nombreuses années dans notre département avant de s'expatrier dans les environs de Béziers pour tenir un commerce de tabac et presse.

Après 5 années, c'est un retour aux sources dans notre commune, souhaitons leur la bienvenue !

Bar-Tabac-Presse-Loto avec terrasse ombragée, ouvert tous les jours de 6 h 30 à 13 h 30 et de 16 h à 20 h, fermé le jeudi et le dimanche après midi, sauf événements et manifestations dans notre village.



Vos actualités...

INSTANT ZEN fait son show !

Le centre de remise en forme, avenue de la Burlière à Mane vous propose tout au long de l'année, le côté sport, l'espace beauté et le spa pour des moments de relaxation. Mais ils ne s'arrêtent pas là ...

"L'Instant Zumba" a sévi sur la place de Mane, samedi 14 juin, mettant en avant le travail de danse effectué tout au long de l'année par les enfants et les adultes, orchestré de main de maître par Bérangère Godefroy !

Chacun a pu apprécier les musiques et styles latins où se combinent aérobic et danse jazz, une animation sincèrement conviviale, qui un "Instant" a fait monter la température dans le centre de notre village.

En espérant bientôt retrouver sur les planches tous nos vaillants et souriant sportifs, l'équipe d'Instant Zen vous accueille tout au long de l'année pour des cours collectifs de step, renforcement musculaire, body combat, fitness et Zumba.

Les cours pour enfants de 3 à 14 ans se déroule le mercredi par groupe d'âge. Si votre objectif est de conserver votre capital santé, dans la joie et la bonne humeur, prenez un instant de votre temps pour les rencontrer !

www.instantzen04.fr

INAUGURATION DU COUVENT DES MINIMES

Le Couvent des Minimes Hôtel et SPA l'Occitane a ouvert à nouveau ces portes le 18 Avril 2014 après 4 mois de travaux, par une magnifique soirée d'inauguration qui a permis aux invités de s'imprégner de l'atmosphère unique de ce lieu.

Les propriétaires ont voulu à travers ces changements créer de nouveaux espaces, de nouvelles circulations, pour offrir à la clientèle des zones de détente et plus d'espace.



La nouvelle décoration de l'hôtel marie les codes, c'est un mélange du style traditionnel, contemporain, et moderne. Tout est mis en œuvre pour que les clients se sentent à leur aise dans ce havre de détente.

www.couventdesminimes-hotelspa.com



LE FEU DE LA St JEAN du 20 juin 2014

Dans certaines régions, chaque ferme faisait son petit feu. Mais la règle générale était la réalisation d'un grand feu de joie commun qui devait se voir le plus loin possible. Dans les plus humbles villages, la veille ou le jour de la Saint-Jean, tous les gens apportaient le soir venu, des fagots de brindilles, des branches mortes ou des combustibles divers.

Dans certains lieux, c'était le curé qui allumait le bûcher ou celui qui l'avait construit, le maire, le syndic, la personne la plus âgée du village, une jeune fille, ou bien encore les derniers mariés de la commune.

Cette fête était d'abord l'occasion pour la jeunesse du pays, garçons et filles, de se retrouver et de se plaire... Mais tourner autour du bûcher avait aussi un sens quasi magique, variable selon les régions, les mamans tournaient trois fois autour avec leur nouveau-né dans les bras pour lui porter chance, d'autres quatorze fois "pour être assuré de ne jamais avoir mal aux reins". Ou bien neuf fois, si on voulait trouver femme ou bien mari. Mais bien d'autres rites magiques étaient organisés, dont le saut par-dessus le feu, pour espérer se marier dans l'année, ou se préserver des furoncles ou des sortilèges, ou encore donner de la force aux os et se préserver des rhumatismes

A Mane, en ce vendredi soir, la tradition a perduré grâce au comité des fêtes. Descente aux flambeaux de la Citadelle à la place de la Burlière, accompagné par la Batucada, animation musicale assurée par le groupe Zoumaï et bien évidemment l'énorme feu mis en place ou quelques uns peut être, ont exprimé discrètement un vœux ou conjuré un sort ...



Les communiqués...

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le 29 mars dernier, le nouveau conseil municipal était réuni pour une première séance publique consacrée à l'élection du Maire et des adjoints. Ont été élues les personnes suivantes :

- **Jacques Depieds**, Maire de la commune
- **Emile Meyer**, 1er Adjoint
- **Andrée Calvat**, 2ème Adjoint.

Puis, les délégations suivantes ont été attribuées :

- **La Communauté de Haute Provence** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupant les communes d'Aubenas-les-Alpes, Dauphin, Mane, Montjustin, Reillanne, St Martin-les-Eaux, St Michel l'Observatoire et Villemus.

M. Jacques DEPIEDS – Mme Hélène DESPAGNE – M. Michel JACOD – Mme Andrée CALVAT

- **Le CASIC** (Comité d'Action Sociale Intercommunale) : organisme qui met au service des personnes âgées, des mères de familles surchargées, des personnes sortant de l'hôpital, des aides ménagères (travaux ménagers, courses). **M. Michel JACOD et Géraldine ADRYANCZYK**

- **Le CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) qui intervient dans le domaine de l'aide sociale.

M. Olivier DEPIEDS – Mmes Marie-Christine BERGAMASCHI – Andrée CALVAT – Mireille BEAU – Marie-Claude DAUPHIN et Catherine DERJAVITCH.

- **Le SIAEP** (Syndicat Intercommunal. d'Adduction d'Eau Potable)

qui organise la potabilisation de l'eau. **Mrs. Jacques DEPIEDS – Pierre BRUN**

- **Le SIE** (Syndicat Intercommunal Energie) qui réalise des travaux de distribution ou de renforcement des réseaux électrique. **Mrs. Jacques DEPIEDS – Stéphane LALE-CASTAIN – Christian VIEUX – Olivier DEPIEDS – Alain FIORI.**
- **Le Syndicat Mixte des Villages et Cités de caractère** qui délivre un label aux communes qui ont un patrimoine remarquable – **Mme Marie-Claude DAUPHIN – M. Michel JACOD – Mme Hélène DESPAGNE**
- **Le Syndicat Intercommunal de la Fourrière de Vallongues** – **Mmes Catherine DERJAVITCH et Marie-Christine BERGAMASCHI**

EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU

L'attribution des financements du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau au taux maximum, 30 % pour chacune des institutions, est conditionnée par un prix du m3 d'eau livrée de 2 € HT au minimum.

Ne pas respecter ce critère implique une réduction d'environ 10 % sur la subvention du Conseil Général comme celle de l'Agence de l'Eau. Ainsi la perte pourrait représenter la somme de 150 000 €, ce qui est conséquent. Néanmoins l'engagement par le Conseil Municipal de parvenir au coût susmentionné en 2017, permet à la Commune de bénéficier pleinement des concours financiers. A l'heure actuelle, le prix du m3 d'eau est de 1,80 € (eau, assainissement, taxe de l'Etat). Il est rappelé ici que le coût de 2 €/m3 est déterminé sur une

consommation théorique de 120 m³. Pour parvenir à respecter ce critère le conseil municipal a établi un calendrier afin d'atteindre ce montant en 2017.

Pour 2014 (soit facture de juin 2013 à juin 2014), le tarif du m3 d'eau sera évolutif en fonction de votre consommation.

Ex: Consommation minimale < à 60 m3 – Tarif : 0,50€/m3 – Consommation maximale > à 300 m3 – Tarif : 0,80€/m3

TRAVAUX à LA POSTE de MANE

La poste de Mane a décidé d'engager des travaux de restauration à partir du **9 octobre 2014 et cela jusqu'au 22 novembre 2014.**

Durant cette période, le service étant interrompu, les usagers doivent se diriger vers la Poste de Dauphin, ouverte uniquement le matin de 9h00 à 12h00, ou bien vers la Poste de Forcalquier, dont les heures d'ouverture

Les communiqués

LE BUDGET 2014

Le budget global a été voté à l'unanimité, le 24 avril 2014 par le conseil municipal et s'élève à 3 164 515 € soit 1 656 016 € en fonctionnement et 1 508 498 € en investissement.

Le budget maîtrisé de la commune de Mane permet d'avancer une gestion saine :

- Pas d'augmentation des taux d'imposition
- Les dépenses de remboursement d'emprunt restent stables
- L'auto financement dégagé à la section de fonctionnement est de 700 000 €.

FONCTIONNEMENT : Maîtriser les dépenses tout en garantissant un service public de qualité

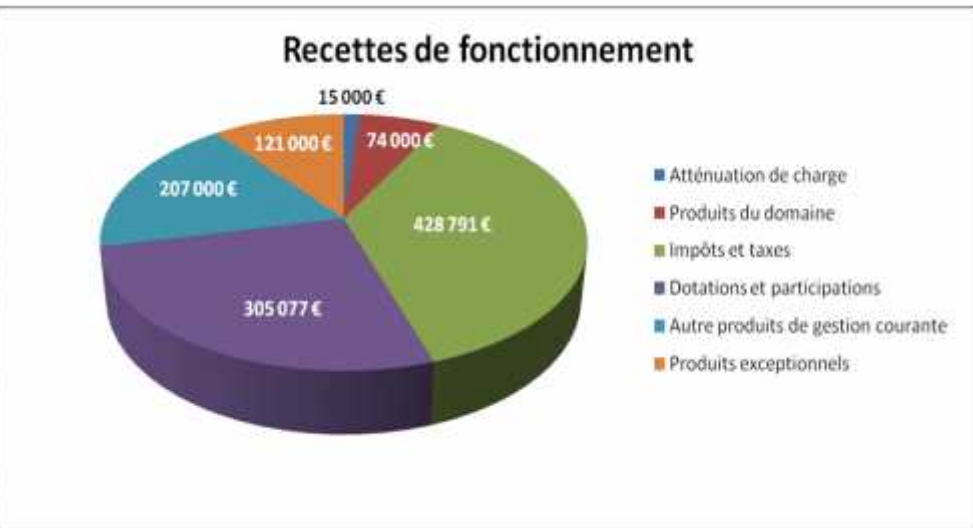
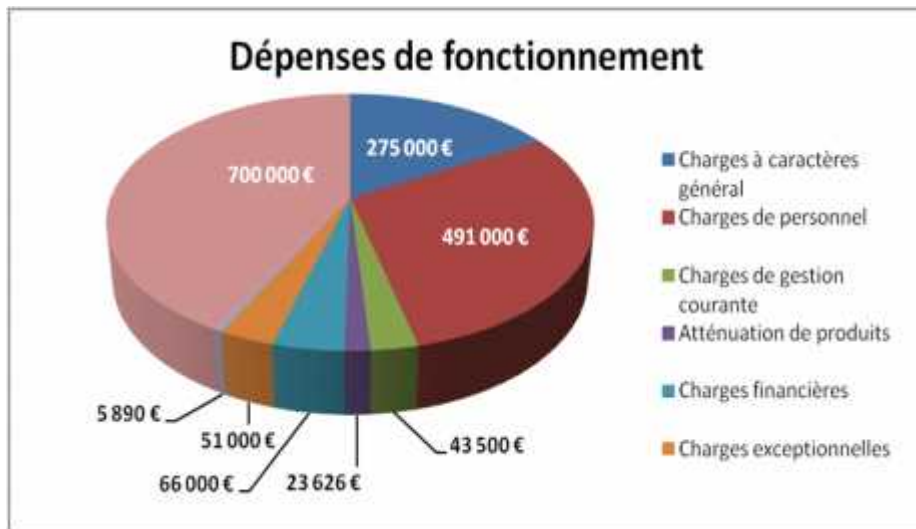
Les dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général s'élèvent à 275 000 €, en progression de 0,65% par rapport aux dépenses réelles de 2013. Il s'agit des dépenses d'énergie, d'entretien, de maintenance...

Les frais de personnel sont évalués à 491 000 € soit +3.5% par rapport à 2013. Pour la 4^{ème} année consécutive, la valeur du point d'indice est gelée mais les cotisations augmentent.

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 43 500 € au lieu de 50 000 € en 2013. Il s'agit des subventions aux associations communales, aux écoles et des participations aux organismes de regroupement.

Enfin, les charges financières sont évaluées à 66 000 € au lieu de 76 000 € en 2013. Le recours limité aux emprunts ont permis de stabiliser ces charges.



Les recettes de fonctionnement

Les produits du domaine (concessions au cimetière, cantines, garderie, centre aéré...) s'élèvent à 74 000 € et progressent de 6.08%.

Les dotations et subventions s'élèvent à 305 077 €. Ce montant est en baisse de 6.8% par rapport à 2013. Dans un contexte de réduction du montant de la dette au niveau national, la Dotation Globale de Fonctionnement diminue sensiblement.

Un produit de 428 791 € est attendu au titre des impôts et taxes. Il progresse de 2.5%. Les taux d'imposition fixés par la commune sont inchangés.

INVESTISSEMENT : Poursuivre les projets engagés tout en limitant le recours à l'emprunt.

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 508 498,85 €, soit une augmentation de 7,7% par rapport à 2013.

Sur ce montant : 574 752.80 € sont ajoutés pour les investissements en cours et notamment : 25 000 € pour le matériel informatique, 200 000 € pour la 3^{ème} tranche de la réhabilitation de l'église St André, 150 000 € pour la réhabilitation de la placette "Forbin Janson"

Les recettes d'investissement

Le montant de la dette de 162 000 € est en baisse de 5 % par rapport à 2013.

Les subventions d'investissement s'élèvent à 57 169 € au lieu de 414 560 € en 2013 soit une baisse de 625 %. Cette baisse s'explique par la restriction des financements apportée par les financeurs (Etat, Région, Département).

Les réalisations

IMMEUBLE "GONDRAN": Une démolition en cours pour un carrefour sécurisé



L'aménagement du carrefour des Aires est en cours. L'objectif est d'élargir la chaussée à un croisement qui dessert plusieurs quartiers, afin de le sécuriser et de faciliter l'accès aussi bien aux véhicules, qu'aux piétons qui empruntent cette voie pour rejoindre leurs domiciles ou accéder aux chemins de randonnée.

ECLAIRAGE PUBLIC ESPACE "Jean Coulomb"



La Commune de MANE a fait aménager voilà plusieurs années, un espace ludique dans le parc Jean Coulomb qui comprend un espace de jeux pour les enfants, un parcours d'obstacles, jeux de boules, le tout sur une surface de 6 000 m².

Cet espace public est très fréquenté par la population au quotidien et lors de manifestations (marché hebdomadaire, brocantes, concours de boules et manifestations diverses) mais également par les touristes. L'éclairage public de cet espace a été vandalisé ; aussi, la municipalité a procédé à la réfection de cet éclairage au moyen de lampes à LEDS, économes en énergie et d'une durée de vie très largement supérieure aux autres principes d'éclairage.

Coût du projet : 22 000 € - **Financements obtenus :** 6 568 € du Conseil général.

CALADE DE L'ANCIEN CIMETIERE

La restauration de la calade de l'ancien cimetière par des stagiaires de l'école Carmejane de Digne-Bains se poursuit.

Située entre la montée du château et la rue des Escaniers au Nord du village une fois terminée, elle offrira un accès sécurisé du bas du village vers la Citadelle.



AMENAGEMENT "Fornier de Savignac"

L'aménagement de cet espace public arrive à terme. Au fur et à mesure de la démolition de l'immeuble Gondran, de magnifiques murs de pierre ont vu le jour.

Déjà l'aire de stationnement est bien occupée. Viendra compléter sous peu, un espace vert qui embellira ce quartier des Aires.



MANE, VILLAGES ET CITÉS DE CARACTÈRE

Mane, fait partie des 12 communes sur le département des Alpes de Haute Provence classé villages et cités de caractère, qui permet aux habitants de bénéficier d'aides publiques pour la réfection des façades, menuiseries extérieures et toitures.

Régulièrement, ce type de travaux sont réalisés sur la commune. Renseignements en mairie au 04.92.75.04.13.



Les projets



AMÉNAGEMENT DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE ST ANDRÉ

La 4ème tranche de travaux de l'église St André devrait commencer tout prochainement. Il s'agit de travaux de réfection de l'intérieur et notamment du chauffage, de l'électricité, des menuiseries et de la plomberie.



AMÉNAGEMENT DANS LA MONTÉE DES AIRES

La propriété "Respaud" est située dans la montée des Aires à proximité de la RD 4100 dit Le grand Chemin.

Ce bien comprend un appentis d'une contenance de 120 m². La commune est déjà propriétaire de la parcelle voisine d'une surface de 270 m².

Ce nouvel aménagement a pour objectif la réalisation d'un espace de stationnement qui permettra de proposer aux riverains une solution supplémentaire pour stationner sans gêner la circulation de la rue, mais aussi une aire de covoiturage afin de répondre aux enjeux environnementaux, économiques, sociaux et structurels.

Les financements, pour la réalisation de ce projet de 86 000 € HT, ont été sollicités auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental. Les débuts de travaux sont prévus pour le mois d'août 2014.



ÎLOT DE LA BOURGADE

La Commune a engagé une importante opération de restructuration de l'îlot de la Bourgade au centre du village. Afin de mettre en œuvre ce projet, la Commune a signé une convention avec l'Etablissement Public Foncier PACA qui a déjà procédé à l'acquisition de certains immeubles.

Au stade de l'avancement des négociations avec les propriétaires, il y a lieu de constituer un dossier de Déclaration d'Utilité Publique, afin de préparer la maîtrise foncière des immeubles restant à acquérir.



Histoires et Patrimoines

« J'ai fait le roi comte, et le comte m'a fait roi » -

Palamède de Forbin-Janson (a œuvré au rattachement du comté de Provence à la France).

1719... Joseph-Palamède de Forbin-Janson, seigneur de Mane, officier supérieur des troupes de Louis XIV, décide d'édifier son château. La raison pour laquelle il choisit de s'implanter à Mane reste un mystère, personnage solitaire et ex-militaire handicapé. Il fait appel à l'architecte Jean-Baptiste Franque, qui conduira les travaux du bâtiment, composé de pierres dorées de Mane, unique par son architecture en Provence, également nommé "Le petit Trianon de Provence". Le décès du propriétaire laissa le château inachevé, notamment la partie intérieure.

1981 ... Jean-Claude et Robert Allibert visite le Château de Sauvan en vente, demeure du 18^{ème} siècle inhabitable et lourdement touché par les outrages du temps. Grands passionnés de restauration, ils décident de sauver Sauvan ...

Les travaux de restauration

Les nouveaux propriétaires récupèrent un bien sans eau ni électricité, dont le toit est en piteux état, les entrées d'eau ayant détériorées grandement les plafonds du 1er étage. Ils procèdent également à la réouverture des fenêtres murées sous le directoire pour payer moins d'impôts, redonnant au château sa grandeur d'antan. Magnifiquement restauré, il est ouvert au public dès 1982 pour laisser voir aux visiteurs des collections du XVII^o, XVIII^o et XIX^o siècle, tant en meubles qu'en autres objets de décoration. Peu de ceux-ci étaient restés dans la demeure et en très mauvais état, la plupart étant vendu ou emporté lors des successions des propriétaires. Un véritable travail de recherches fut effectué pour les retrouver et les acheter, dont deux tableaux du 18^{ème} au château de Pinet près de Reillanne.

Dès la grille d'entrée passée, une longue allée vous mène dans de magnifiques jardins également restaurés, la demeure ne possédant plus que des marronniers et des platanes lors du rachat.

Le plan d'eau d'une profondeur de 2 m, alimenté par une source à l'époque, servait de réserve d'eau et de secours incendie. Il a fait longtemps usage de déchèterie et stockage de gravats, un travail titanesque et de longue haleine a permis sa réhabilitation.

La vie au château de nos jours

Elle est rythmée de façon bien organisée entre l'entretien régulier et les visites organisées, mariages, manifestations, réceptions et expositions. Les animaux du château, cygnes, canards, paons, déjà présents à l'époque des Forbin-Janson, nous donnent une idée de la vie d'antan et ainsi ressuscite cette demeure telle qu'elle fut jadis...

Sauvan sert aussi de support de tournages de films publicitaires comme la Peugeot 506, des chocolats et des montres espagnoles et plus régulièrement, des photos de catalogues de mode anglais. En 1988, le château est le cadre du tournage du film "La maison assassinée" de Georges Lautner d'après le roman de Pierre Magnan, avec comme acteur principal, Patrick Bruel. D'autres films sont régulièrement tournés, avec parfois des scènes atypiques, comme la construction d'un baraquement dans les anciens jardins, qui finira en feu et totalement détruit pour les besoins du film "La scène finale" de Bruno Gantillon avec Bernard Pierre Donnadiou.

Pierre Magnan et Sauvan ...

Indéfectiblement attaché à notre Haute Provence, il n'en est pas moins attaché au Château de Sauvan. Il avait le désir d'écrire l'histoire de cette demeure, cela lui a pris 10 années, le temps de trouver le fil conducteur d'événements et d'existences échelonnées sur plusieurs siècles. Ce fut fait en 2008 dans "Chronique d'un château hanté", roman qui oscille entre les faits historiques et le fantastique, voire le mystique, dont des personnages qui ont vécu à cet endroit, du milieu du XIV^e siècle au début du XX^e siècle.

Pierre Magnan était pour le Château de Sauvan, un visiteur régulier à l'occasion de ces séances de dédicaces, mais surtout un ami des lieux. Il aimait à dire : « Ici, je suis chez moi, avec tous les avantages et aucun inconvénient ! ». Sûrement était-il tombé amoureux des lieux, comme vous-même le serez si vous le visitez un jour, vous serez envoûtés par ce patrimoine exceptionnel témoin de notre histoire, où recèlent bien des mystères non élucidés...

Le projet de jardin

La restauration intérieure finalisée, les propriétaires se passionnent aujourd'hui à la remise en état de deux hectares de jardins à la française qui va être possible de ressusciter, grâce aux plans du XVIII^e siècle conservés dans les archives, aux fouilles archéologiques réalisées en 2006, mais seulement aussi, grâce à des mécènes potentiels et souscriptions publiques. Le souhait de cette réalisation permettrait de redonner au Château son aspect et sa grandeur d'origine.

Nous terminerons cet hommage à Sauvan, avec le seul désir de vous inciter à rendre visite au "Petit Trianon de Provence" à seulement 3 kms de Mane. Vous serez accueillis par des passionnés, qui s'efforcent de garder la mémoire de notre passé !

Le CHÂTEAU de SAUVAN

